



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 03 Février 2010

Date de la convocation 20 Janvier 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges BRASSENS Clermont l'Hérault
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.MARTINEZ Antoine, M.RUIZ Salvador, M.DIDELET Serge, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNE Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald ; Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis, M.ALBERT Laurent.</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain. M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard. M.COSTES Jean à Mme FONT Chantal.</p>		

Objet : ZAC de la Salamane – Dossier de demande de subventions

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre du projet de réalisation de la ZAC de la Salamane sur CLERMONT L'HERAULT, il convient de solliciter, outre le cofinancement contractualisé du Département, une aide financière de la Région et de l'Etat, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	MONTANT (HT)	%
Montant total de l'opération (Tranche 1)	7 000 000 € HT	100 %
SUBVENTIONS TOTALES :	1 599 000 €	23 %
Détail des subventions :		
AUTOFINANCEMENT	5 401 000 € (produit des ventes)	77 %
CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT	999 000 €	14 %
REGION LANGUEDOC ROUSSILLON	300 000 € HT (Contrat de Pays 2010)	4.5 %
ETAT	300 000 € HT (D.D.R. 2010).	4.5 %

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré

A LA MAJORITE,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès de chaque organisme financeur une subvention au taux le plus élevé possible et à signer lesdites demandes de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Régional de l'Hérault.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA